



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1270-70**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1270-70 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 afin de définir des orientations concernant la pertinence d'améliorer l'offre de logements sociaux, abordables ou familiaux dans le territoire de la Ville »

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 21 mars 2022.

QUE ce règlement a été examiné et approuvé par la résolution numéro CA 22-04-13-18 du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, lors de sa séance ordinaire du 13 avril 2022 et a été déclaré conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire. Le certificat de conformité pour ce règlement a été délivré à Vaudreuil-Dorion, le 14^e jour du mois d'avril 2022 sous le numéro de certificat VD 2022-02.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 20^e jour du mois d'avril 2022.

Jean St-Antoine, avocat
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca